

Organisent un cycle de
CONFÉRENCES D'OUVERTURE
ACCÈS LIBRE A TOUT PUBLIC

**Ces conférences sont ouvertes à tout public et auront lieu
le premier et troisième jeudi de chaque mois, à partir de 17h00, Amphithéâtre 1
de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice
Avenue du Doyen-Louis-Trotabas (anciennement 7 Av. Robert Schuman)**

Il est rappelé que les intervenants à ces conférences le font à titre bénévole dans l'intérêt des étudiants de l'Université Nice Sophia Antipolis et dans un souci d'ouverture de la Faculté de Droit et Science Politique vers la Cité

Date	Thème	Intervenant (e)	Commentaire
22/10/2015	Dignité humaine, déontologie et sécurité intérieure	Xavier LATOUR Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, Assesseur pédagogique	Fréquemment utilisé en droit public, parfois d'application délicate par le juge, le concept de dignité humaine n'est pas étranger aux acteurs de la sécurité en France. Dans un Etat de droit, l'action des acteurs publics et privés de la sécurité n'est pas arbitraire. Dès lors, le respect de la dignité est régulièrement au cœur de l'action des forces de l'ordre.
05/11/2015	Le contrat de location financière : A l'aune de la jurisprudence récente	Slim AYACHI Docteur en Droit Avocat au Barreau de Nice	Dans le monde des affaires, les entreprises ont souvent recours à des sociétés de financement leur permettant de s'équiper de matériel informatique, bureautique etc. Le financement est en général réalisé par une opération de location financière ou contrat de location longue durée (LLD). Ce genre de contrat, proche du crédit bail, pose des problèmes pratiques d'interprétation et d'exécution, lié essentiellement à la clause dite d'indépendance avec d'autres contrats concomitants ou successifs visant la même opération économique (contrat de vente, contrat de maintenance). La multiplication des contentieux relatifs aux contrats de location financière nous amène à faire le point sur leur nature juridique, et sur l'évolution de la jurisprudence relative à la clause de divisibilité insérée dans ce genre de contrat.
19/11/2015	Le contentieux du crédit-bail	Christophe MACHART Avocat au Barreau de Nice	La conférence sur le thème du contentieux du crédit bail portera sur les spécificités de cette technique de financement au regard : - de l'incidence du droit de propriété dont bénéficie l'établissement prêteur sur le bien financé, - ses conséquences pour les cautions, - et sur les règles spécifiques applicables en la matière en cas de procédure collective.
03/12/2015	Les juges confrontés au droit de mourir : l'apport des affaires Humbert et Lambert	Fabien GRECH Docteur en droit public, Avocat au Barreau de Nice	
17/12/2015	Le contrat à durée déterminée : Le régime de la précarité au travail	Sébastien ZARAGOCI Avocat au Barreau de Nice	La précarité du contrat à durée déterminée permet une souplesse qui paraît nécessaire à l'activité des acteurs économiques. Néanmoins, la problématique de cette politique tend à trouver un équilibre entre les intérêts du salarié qui a besoin de stabilité et ceux de l'employeur, en quête de souplesse nécessaire à sa croissance économique. Le régime de la précarité au travail a pour but de pallier les carences dues à l'absence de malléabilité du régime du contrat à durée indéterminée, dont la rupture - qu'elle soit notamment économique, disciplinaire ou pour inaptitude - peut s'avérer dangereuse pour l'acteur économique qui s'interroge. Les intérêts du salarié et de l'employeur divergent, alors qu'une croissance économique saine et sereine aurait besoin davantage d'intérêts convergents.

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

La participation à ces conférences entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971.

Chaque conférence peut être validée pour 2 heures de formation. Une attestation de présence est délivrée sur simple demande